Mission confiée au Secours Catholique - Caritas France par l'assemblée des évêques de France

L'identité du Secours Catholique - Caritas France, service d'Eglise

Créé en 1946 par l'Eglise Catholique[1], le Secours Catholique Caritas France (SCCF) est fondé sur l'Evangile du Christ et a pour mission de rayonner la charité chrétienne[2]. Il est organiquement lié à la Conférence des évêques de France[3] et à chacune des Églises diocésaines.

Acteur majeur de la diaconie, le SCCF, service d'Eglise[4], témoigne de l'amour que le Christ porte à chaque personne et au monde. Il a vocation à signifier et exprimer sa présence et son action au cœur de ce monde[5] en rejoignant les périphéries et en suscitant l'engagement fraternel.

La pédagogie du Secours Catholique, promue par les évêques de France

Le SCCF est prioritairement attentif aux plus pauvres et à la reconnaissance de leur dignité. Pour cela, il veille à recueillir et valoriser leur parole. Avec et à partir d'eux, il cherche à ce que les plus pauvres participent pleinement au présent et au devenir de la société et de l'Eglise. Il encourage leurs projets individuels et collectifs qui renforcent leur pouvoir d'agir et éclairent leur recherche de sens.

Il développe une pédagogie sans cesse renouvelée et accessible à tous pour vivre la rencontre, l'entraide et la joie de la fraternité avec les plus pauvres. Il appelle à vivre cet engagement adressé à tous. En favorisant la coopération de personnes issues de différentes cultures, religions et convictions, il contribue à construire un monde plus juste et œuvre pour la paix.

Missionné par l'Eglise et présent au cœur de la société, à l'écoute de la Parole de Dieu, il dénonce les causes structurelles de la pauvreté en France et dans le monde, à partir de la vie et de la parole des pauvres.

La charité sociale et politique[6] guide la pédagogie du Secours Catholique.

L'invitation de l'assemblée des évêques faite au Secours Catholique

La Conférence des évêques encourage le Secours Catholique à poursuivre la mise en œuvre de la doctrine sociale de l'Eglise comme boussole de son action et de son organisation. Elle l'invite à continuer sa marche au cœur du mouvement de l'écologie intégrale que l'Eglise toute entière engage[7]. Elle incite le SCCF à renforcer son travail de recherche, particulièrement sur la pédagogie de la charité à partir des plus pauvres, pour faire entendre la clameur des pauvres et la clameur de la terre.

Souhaitant que les communautés chrétiennes[8] soient toujours plus attentives aux plus pauvres, elle encourage le SCCF et les paroisses à agir en communion. Elle invite les acteurs du SCCF à témoigner, dans les divers lieux d'Eglise et dans le monde, de la puissance transformatrice et de la fécondité de la rencontre avec les plus pauvres[9]. Ainsi, elle se réjouit qu'un chemin catéchuménal puisse se vivre au SCCF. Elle convie le SCCF à agir en complémentarité avec les mouvements et services d'Eglise et en partenariat avec les acteurs de la société civile.

Elle appelle l'ensemble de son organisation à prendre soin de ses acteurs de proximité par une écoute attentive, le respect du principe de subsidiarité et la prise en compte de leur vie spirituelle, évangélique et ecclésiale.

Elle exhorte à cultiver mutuellement le lien organique entre délégations et évêques. La conférence renouvelle sa confiance dans le SCCF.

Lourdes, le 31 mars 2023

---

[1] *Annexe 1 : Extrait des procès-verbaux de l'assemblée des cardinaux et archevêques de France.*
[2] *Annexe 2 : Statuts du SCCF*
[3] *Annexe 3 : Protocole concernant les relations entre la Conférence Episcopale de France et le Secours Catholique*
[4] *Annexe 4 : Extrait du Discours de clôture de Mgr Louis-Marie Billé lors de l'Assemblée plénière des évêques de France (10 novembre 1998)*
[5] *Constitution pastorale Gaudium et Spes N°2*
[6] *Encyclique Fratelli Tutti N°176-185.*
[7] *Encyclique Laudato Si*
[8] *Paroisses, mouvements et services, tiers-lieux, etc.*
[9] *Exhortation apostolique Evangelii Gaudium N°198 et 200*